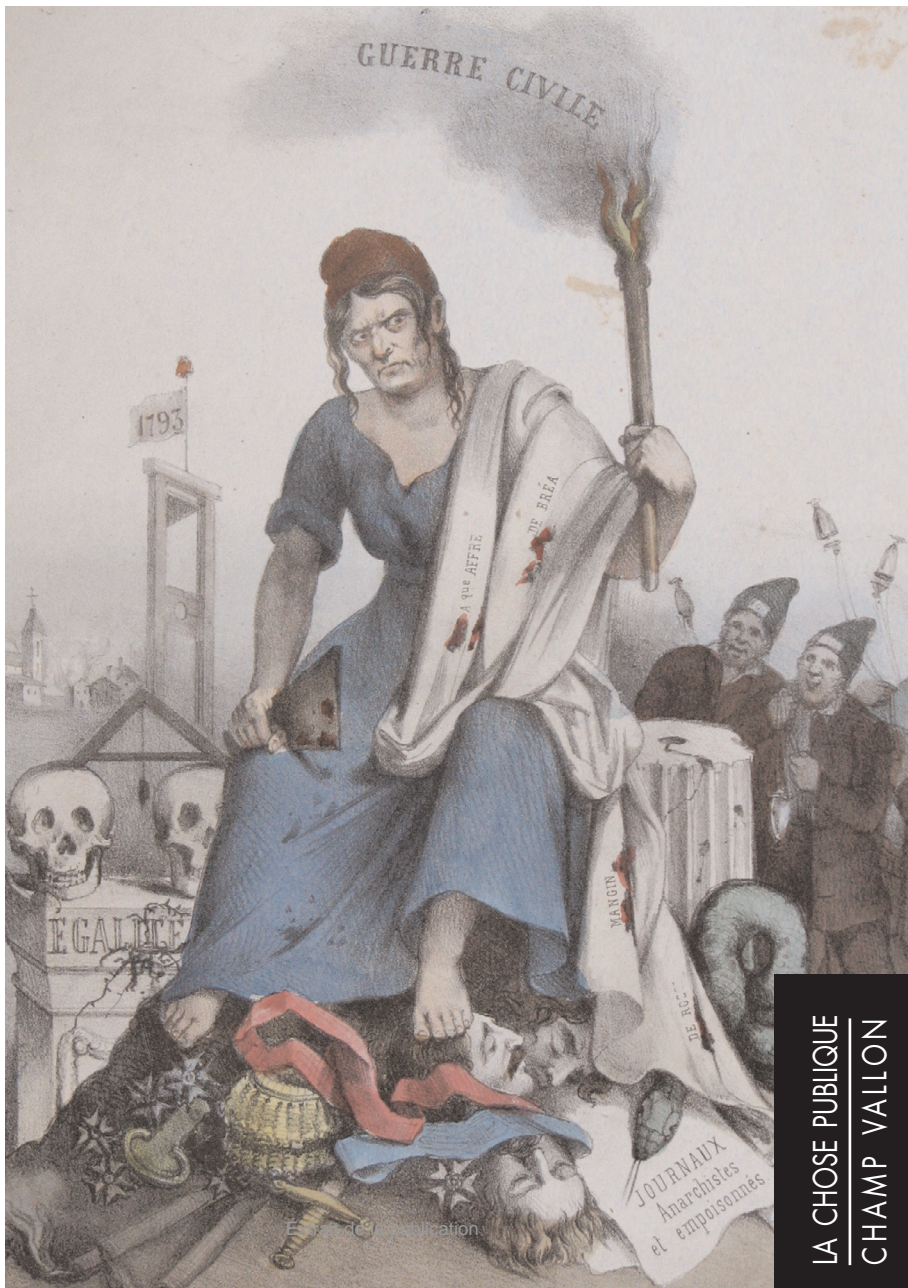


# FRÈRES DE SANG

LA GUERRE CIVILE EN FRANCE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

JEAN-CLAUDE CARON



LA CHOSE PUBLIQUE  
CHAMP VALLON

*Frères de sang*

DU MÊME AUTEUR

*Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier Latin (1814-1851)*, Armand Colin, 1991.

*À l'école de la violence. Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle*, Aubier, 1999.

*L'Été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Aubier, 2002.

*Les Feux de la discorde. Conflits et incendies dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Hachette Littératures, 2006.

(Sous la direction)

*L'Incident électoral de la Révolution française à la V<sup>e</sup> République* (avec Mathias Bernard et Philippe Bourdin), Clermont-Ferrand, PUBP, 2002.

*Hugo politique. Actes du colloque de Besançon* (avec Annie Stora-Lamarre), Besançon, PUFC, 2004.

*La Voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique* (avec Mathias Bernard et Philippe Bourdin), Clermont-Ferrand, PUBP, 2005.

*Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en France et en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle* (avec Frédéric Chauvaud, Emmanuel Fureix, Jean-Noël Luc), Rennes, PUR, 2008.

*Les Âmes mal nées. Jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (avec Annie Stora-Lamarre et Jean-Jacques Yvorel), Besançon, PUFC, 2008.

*Illustration de couverture :*

*République dont les honnêtes gens ne veulent pas*  
(*Allégorie n° 1*), s.d., Patrioty del, et Lith., Fernique et Cie.

© 2009, CHAMP VALLON, 01420 SEYSSSEL  
WWW.CHAMP-VALLON.COM  
ISBN 978-2-87673-514-9

**JEAN-CLAUDE CARON**

*Frères de sang*

**LA GUERRE CIVILE EN FRANCE  
AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE**

**Champ Vallon**

COLLECTION  
« LA CHOSE PUBLIQUE »  
DIRIGÉE PAR PIERRE SERNA

*Le présent ouvrage est publié  
avec l'aide du Centre National du Livre*

## INTRODUCTION

Lorsque, au terme de la campagne pour les élections municipales du printemps 2008, le premier ministre François Fillon dénonce « le climat de quasi-guerre civile que fait régner la gauche »<sup>1</sup>, sait-il qu'il renoue avec une vieille tradition politique ? Le passé de la France est en effet rempli de formules visant à discréditer l'adversaire en l'accusant d'être le fourrier de la guerre civile. La notion semble avoir conservé suffisamment de charge négative pour en espérer des retombées politiques positives. Mais elle apparaît aussi pour ce qu'elle est : une manière de faire dévier le débat du fond vers la forme, en jouant sur une peur jamais vraiment évacuée en France : la résurgence de la discorde. Chaque crise voit resurgir la peur d'une dislocation du consensus national, seul ciment d'un « vivre ensemble » – systématiquement présenté comme fragile – de catégories sociales, politiques, religieuses ou, comme on le dit plus récemment, ethniques. À ce sujet, il est intéressant de remarquer combien les « émeutes urbaines » de l'automne 2005 ont nourri le fantasme d'un pays basculant dans la guerre civile. Des analyses à prétention historique ont alors tenté de raccorder le wagon de l'automne 2005 au train de la guerre civile, ce mal français bien connu. De la droite républicaine à la gauche communiste, on dénonce, entre colère et angoisse, l'insuffisante cristallisation de la société française, et on pose crûment la question de l'impossible intégration de certaines catégories. On n'est pas loin, de fait, du débat sur le « choc des civilisations »<sup>2</sup>

1. Discours de Rennes, 5 mars 2008, *Le Monde*, 7 mars 2008, p. 10.

2. On sait la fortune de la formule adoptée par Samuel P. Huntington comme titre de son ouvrage le plus célèbre : *Le Choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997.

généralisé par les attentats du 11 septembre : la formule ne renvoie-t-elle pas à une sorte de guerre civile à l'échelle planétaire ? Le présent ouvrage propose une réflexion historique sur la façon dont le discours politique, de la tribune parlementaire à la tribune journalistique, instrumentalise l'image que porte en elle la notion de « guerre civile » à une époque où se succèdent des épisodes de violence collective d'une telle intensité et avec une telle régularité qu'ils nourrissent un débat quasi permanent sur leur interprétation. C'est pourquoi nous centrons notre analyse sur le « premier dix-neuvième siècle », de la Restauration à la Commune, sans nous interdire quelques excursions vers une Troisième République contemporaine d'une guerre civile davantage symbolique ou métaphorisée comme en témoignent l'affaire Boulanger, l'affaire Dreyfus, la guerre scolaire, la séparation de l'État et des Églises, etc. Mais si la France du XIX<sup>e</sup> siècle est bien au cœur de ce projet, la guerre civile constitue une image trop partagée par les sociétés de toutes les époques pour qu'on ne se livre pas à des comparaisons élargies. De la *stasis* propre à la Grèce antique à la notion de *guerre civile européenne* et même *mondiale* inventée et débattue pour relire l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, l'écart est grand, mais la confrontation stimulante. Car on peut à la fois déceler des invariants dans la représentation de ces luttes fratricides et surprendre des mutations dans la façon dont elles sont incluses dans l'Histoire, ou dont elles *deviennent* l'Histoire. Qu'est d'autre, en définitive, l'*Histoire de France* de Jules Michelet si ce n'est une lecture sur la longue durée du passage de la discorde à la concorde nationale que l'historien appelle de ses vœux ? Michelet développe une vision binaire de l'histoire de France, ramenée à un affrontement entre deux principes (la Grâce contre la Justice), à deux systèmes philosophiques, politiques et moraux (le Christianisme contre la Révolution), à deux temporalités enfin (l'Ancien monde contre le Nouveau). Cette guerre civile, qui n'est pas forcément meurtrière et ne se résume pas à des affrontements sanglants, oppose deux valeurs antithétiques que traduisent les mots d'Arbitraire et de Liberté. Relisons les deux préfaces aux volumes consacrés à la Révolution française : bien qu'une vingtaine d'années les séparent (1847, 1868), l'analyse ne

change guère sur le fond<sup>1</sup>. Il n'y a pas de fatalité à ce que la Révolution – le mot dépasse la seule Révolution de 1789 pour prendre une valeur générale – produise de la violence, que ce soit entre les peuples, entre les nations ou entre Français. La Révolution, fondée sur l'idéal de Liberté, est amour, pas haine ; communion, pas discorde.

Pour autant, *la guerre civile* n'existe pas au-delà de ce jeu de références. On distingue *des guerres civiles* selon la façon dont elles sont décrétées telles (pourquoi tel événement plus qu'un autre ?) et selon la façon dont elles sont analysées. L'addition des expériences de guerre civile comme autant de strates mémorielles et de jugements commis dans la chaleur de la violence insurrectionnelle aboutit à d'innombrables variations. *On* ne veut pas faire dire la même chose au même événement : l'exemple de la Commune en témoigne à l'évidence. Et pourtant *on* se rejoint sur l'idée de guerre civile. Il nous faut donc au préalable affirmer le relativisme de discours qui ne visent pas à produire de la « vérité » au sens historique ou juridique du terme (établir les faits de manière incontestable), mais davantage au sens philosophique, ou, pour restreindre la portée de mots produits avant tout pour les effets politiques qu'on en attend, au sens idéologique. En étudiant les discours sur la guerre civile, nous sommes en plein dans la « bataille des mots » foucauldienne, dans l'affrontement de paroles exclusives les unes des autres, porteuses d'un absolutisme qui répond à celui de l'idée de guerre civile : car celle-ci, dans la représentation partagée par tous ceux qui y recourent, est d'abord construite comme un moment d'exclusion totale de toute contradiction. La guerre civile est intolérance absolue envers un Autre construit comme une menace pour l'unité de la communauté. Le conflit interne à la Cité est intégré dans tous les systèmes politiques et sociologiques élaborés au XIX<sup>e</sup> siècle, de Claude de Saint-Simon et Auguste Comte à Max Weber et Georg Simmel, en passant par Alexis de Tocqueville et Karl Marx. Cela ne signifie pas que les positions adoptées se rejoignent : mais toutes, *in fine*, se donnent pour objectif d'éradiquer la discorde, de l'ôter de l'avenir de l'homme en l'historici-

1. Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Gallimard, 1952, NRF-Bibliothèque de la Pléiade, t. 1, p. 1-8 et p. 10 sq.



sant pour mieux la rattacher à un passé révolu. Si les mouvements révolutionnaires – y compris marxistes – prônent le conflit violent comme mode de prise du pouvoir, c'est avec l'objectif d'établir une société a-confliktuelle par la réalisation d'un idéal de justice<sup>1</sup>. Le propos dépasse le seul cas de la discorde civile, et le renouveau au XIX<sup>e</sup> siècle de la production philosophique, historique, politiste sur l'idée de guerre s'inscrit dans une société qui cherche à comprendre la persistance d'une forme de relation sociale jugée barbare, tout en cherchant à démontrer la progressive humanisation de cette forme de violence. Mais l'invention des « lois de la guerre » et la protection proclamée tant des combattants que des populations civiles par nombre de conventions, depuis celle de Genève, sans oublier la naissance de la Croix Rouge, n'oblitérent pas la réalité des faits : le nombre croissant des victimes civiles et l'invention d'armes dont le potentiel létal s'accroît viennent à l'appui des concepts de « brutalisation » ou d'« ensauvagement » lancés par George L. Mosse<sup>2</sup>. Ce qui se vérifie déjà au XIX<sup>e</sup> siècle devient une évidence au XX<sup>e</sup> siècle.

Quant à la variante civile de la guerre, elle connaît ce qu'il faut bien appeler une forme de prospérité insolente à travers le monde, et pas seulement par la persistance de conflits imaginés, symboliques ou froids : il s'agit bien de conflits réels, mais longtemps refoulés<sup>3</sup>. Prenant le pas des sociologues et des politistes, les historiens ont commencé depuis quelques années à investir la notion, y compris dans des pays qui semblaient peu concernés : ainsi Irène Herrmann déconstruit-elle patiemment et brillamment le « consensus helvétique », le mythe d'un pays tranquille, demeuré à l'écart des conflits intérieurs – une sorte d'anti-France, en quelque sorte<sup>4</sup>. Mais ces deux images contradictoires ne relèvent-elles pas chacune d'une même intention politique : construire la nation ? Ce genre d'interrogations, encore rare, ne se fait pas sans risque : car on s'expose, en allant à l'encontre d'une historiographie dominante, parfois

1. Julien Freund, *Sociologie du conflit*, PUF, 1983, p. 40 sq.

2. George L. Mosse, *De la Grande guerre aux totalitarismes. La brutalisation des sociétés européennes*, Hachette littératures, 1999.

3. Pour les deux premiers adjectifs, merci à Pierre Merlin pour ses suggestions.

4. Irène Herrmann, *Les Cicatrices du passé. Essai sur la gestion des conflits en Suisse (1798-1918)*, Berne, Peter Lang, 2006.

quasiment « officielle », à la marginalisation. Le soupçon émane aussi de ceux qui, ayant investi une lecture du conflit fondée sur des antagonismes d'un certain type (sociaux, économiques, politiques, culturels), sont hostiles à une notion – guerre civile – qui paraît, dans un premier abord, quelque peu réductrice par l'apparente faiblesse théorique qui la sous-tendrait. Pourtant, Marx n'a pas hésité à l'utiliser au sujet de la Commune de Paris, mais aussi de Juin 1848, dans un sens qui ne laisse aucun doute quant à la façon dont il l'envisage : « La fraternité des classes antagonistes dont l'une exploite l'autre, cette fraternité proclamée en Février, inscrite en grandes lettres au front de Paris, sur chaque prison, sur chaque caserne – son expression véritable, authentique, prosaïque, c'est la guerre civile, la guerre civile sous sa forme la plus effroyable, la guerre entre le travail et le capital »<sup>1</sup>. Certes, les deux événements n'ont pas la même ampleur : dans cette perspective donnant un sens à l'histoire en marche vers ce qui sera *la* révolution dernière du nom, Marx fait de 1848 une simple ébauche de la Commune<sup>2</sup>. La différence, pour autant, n'est pas si marquée quant à la nature profonde des deux conflits parisiens : à l'instar de la guerre internationale, la guerre civile n'est au fond pour Marx qu'une posture rhétorique servant à camoufler le conflit social propre au capitalisme qu'est la lutte de classes<sup>3</sup>. Au final, à l'interrogation initiale : guerre civile *ou* lutte des classes, la réponse peut se formuler ainsi : guerre civile *et* lutte des classes. C'est pourquoi il nous semble judicieux de faire suite à l'affirmation de Maurice Agulhon qui, tout en affirmant la réalité historique de la lutte des classes, ajoute qu'« elle n'a pas supprimé pour autant les autres luttes et les autres problèmes ». Il appelle donc les historiens à retracer « l'histoire réelle » comme un « ensemble », c'est-à-dire à « raconter et tenter d'expliquer (...) comment ont *interféré* la lutte des classes issue de la société économique et la "guerre de religion" engagée en 1789 entre le camp du progrès global et celui de la réaction »<sup>4</sup>. Vaste programme, auquel

1. Karl Marx, *Les Luites de classes en France*, J.-J. Pauvert, 1965, p. 88-89.

2. Karl Marx, *La Guerre civile en France*, Pékin, Éditions en langues étrangères, 1972, p. 68.

3. *Ibid.*, p. 101.

4. Maurice Agulhon, *Histoire et politique à gauche. Réflexions et témoignages*, Perrin, 2005, p. 33. Souligné par l'auteur.

nous ne prétendons pas répondre totalement, mais l'idée de prendre en compte cette « guerre de religion » – expression qu'il nous paraît possible, sans déformer la pensée de l'auteur, d'assimiler à la notion de guerre civile – éclaire incontestablement la compréhension du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, la démarche demeure problématique tant, en France en particulier, l'évocation de la guerre civile comme forme de violence sociopolitique continue de susciter des résistances ou, à tout le moins, des réticences. Car user de la notion, c'est donner l'impression d'une remise en cause d'interprétations canoniques. Énoncer l'idée, par exemple, que la période 1789-1799 constitue en bloc une guerre civile apparaît comme une prise de distance avec une historiographie traditionnelle et une volonté de désacraliser la spécificité d'un événement fondateur pour le ramener à une forme de violence extrême. Les années 1970-1980, avec en point d'orgue la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, ont vu surgir des lectures douteuses qui, dépassant la notion de guerre civile, en appelaient à l'idée de génocide pour caractériser la violence de l'affrontement en Vendée<sup>1</sup>. On procéda à un amalgame entre le fondement idéologique de la nouvelle Cité et son mode opératoire. Ce qui est vrai des années 1789-1799, voire 1789-1815, l'est également d'un XIX<sup>e</sup> siècle scandé par de nombreuses insurrections et révolutions formant autant d'épisodes d'une longue guerre civile, héritière et continuatrice de la lutte fratricide engendrée par la Révolution française. Et pour une période plus récente, la qualification de guerre civile appliquée aux années 1940 a provoqué de vifs débats en Italie et en France<sup>2</sup>. Un historien dont l'approche de la France de Vichy a suscité de nombreuses critiques a intitulé le volume consacré à l'année 1943 : « L'impitoyable guerre civile »<sup>3</sup>. L'idée selon laquelle les Fran-

1. Reynald Secher, *La Vendée-Vengé. Le Génocide franco-français*, PUF, 1986. Plus récemment, Renaud Escande (dir.), *Le Livre noir de la Révolution française*, Cerf, 2008 ; ou encore Pierre Péan, *Une blessure française. Les soulèvements populaires dans l'Ouest sous la Révolution, 1789-1795*, Fayard, 2008.

2. Voir *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 5, janvier-mars 1985, « Les Guerres franco-françaises » ; Olivier Wiewiorka, « Guerre civile à la française ? Le cas des années sombres (1940-1945) », *Vingtième Siècle*, n° 85, 2005, p. 5-19. Pour l'Italie, Claudio Pavone, *Une guerre civile. Essai historique sur l'éthique de la Résistance italienne*, Seuil, 2005.

3. Henri Amouroux, *La Grande histoire des Français sous l'occupation. VI. L'impitoyable guerre civile. Décembre 1942-Décembre 1943*, Robert Laffont, 1983.

çais, marqués par un XIX<sup>e</sup> siècle sujet à de fréquentes et violentes confrontations internes, auraient consciemment évité de parler de guerre civile à propos des années 1940 mérite d'être débattue. Ajoutons que la position qui fut longtemps celle des autorités de la République de ne pas reconnaître l'existence du gouvernement de Pétain a contribué à vider le débat de sa substance : le mythe résistancialiste s'est imposé comme un écran, jusqu'à ce qu'il se fissure, puis se dissolve. Mais il a longtemps masqué la profondeur des divisions de la société française, comme l'avait révélé, non sans mal, le film *Le Chagrin et la pitié* dès 1969. Et l'on sait les débats, déjà brièvement évoqués et sur lesquels nous reviendrons, provoqués par l'idée de guerre civile européenne et même mondiale appliquée à l'histoire globale du XX<sup>e</sup> siècle.

La triple analyse possible de la guerre civile : fondements idéologiques, usages politiques, formes anthropologiques<sup>1</sup>, ne doit pas empêcher de réfléchir au préalable à l'usage de cette catégorie du point de vue de la discipline historique. Pas dans un objectif de réhabilitation ni même de réévaluation, mais de réflexion sur une longue absence : la guerre civile ne semble guère exister aux yeux des historiens travaillant sur le XIX<sup>e</sup> siècle, à l'exception des événements qui sont officiellement qualifiés ainsi, comme la Commune de Paris. C'est pourtant à travers ce prisme que le XIX<sup>e</sup> siècle mérite d'être interrogé, afin de comprendre la persistance d'une contradiction majeure entre la violence d'exclusion et « l'impératif d'inclusion »<sup>2</sup> qui est au cœur du discours politique depuis la Révolution française. Cependant, depuis les travaux initiés dans les années 1990 par Jean-Clément Martin ou par Gabriele Ranzato<sup>3</sup>, les historiens ont commencé à prendre en considération la notion de guerre civile comme propre à éclairer la compréhension de l'histoire contemporaine de la France et de l'Europe. Si l'on dépasse telle ou telle séquence chronologique pour généraliser

1. Jean-Clément Martin, « La guerre civile : une notion explicative en histoire ? », in *Cahiers Espaces Temps*, op. cit., p. 99.

2. Pierre Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, p. 53 sq.

3. Gabriele Ranzato (a cura di), *Guerre fratricide. Le guerre civili in età contemporanea*, Turin, Bollati Boringhieri, 1994 ; Jean-Clément Martin (dir.), *La Guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest éditions, s.d. (1995).

le propos, on observe que cette réticence partiellement vaincue tient à l'histoire même de la France, au rôle d'une mémoire encore présente, voire obsédante et périodiquement réactivée, de conflits internes, de déchirements humains enfouis au plus profond de la communauté nationale. Cette guerre de proximité où le voisin tue le voisin représente la négation même de la mythologie nationale. Jugée à la fois infamante et réductrice, la notion de guerre civile semble stigmatiser une époque, un pays, une population. Pourtant, pourrait-on dire sans provocation aucune, la France contemporaine n'est-elle pas née d'une guerre civile appelée Révolution française ? Mais l'idée de révolution apparaît comme l'exacte antithèse de celle de guerre fratricide, porteuse d'une charge négative, crise productrice de désintégration. Marquée par une mythologisation de la Grande Révolution fondatrice, l'historiographie française a longtemps considéré la guerre civile comme la face sombre des idéaux de 1789, et l'a au mieux étudiée comme une forme de résistance au Progrès en marche. Au sens plein du terme, la guerre civile est réactionnaire : elle est synonyme de contre-révolution. Produit de la conspiration, donc de la politique de l'ombre, immanquablement accusée d'être soutenue par des régimes ennemis de la France, elle s'oppose aux principes fondamentaux que sont la fraternité et plus encore l'indivisibilité propre à la République – une indivisibilité territoriale, mais aussi idéologique. Œuvre de factions, un des termes les plus péjoratifs qui soient dans le vocabulaire politique de la Révolution française et du XIX<sup>e</sup> siècle, car combinant l'ambition sans borne d'un individu ou d'un groupe d'individus et l'absence totale de scrupules quant aux moyens à utiliser pour arriver au pouvoir, la guerre civile incarne *l'ignoble* au sens premier du terme : c'est une guerre sans noblesse qui, contrairement à ce qu'elle prétend, est avant tout *incivile*, à la différence de la guerre entre États, censée s'être « civilisée » en se soumettant à un *jus belli*. Cette *incivilité* de la guerre civile est nourrie par les deux éléments qui la structurent : une essence fratricide et une forme totalitaire.

Cette distinction est fort ancienne, constitutive même de la définition des deux formes de conflits. Dans la *République* comme dans les *Lois*, Platon a clairement distingué la guerre,

qui tend à régler un différend entre individus de race et de sang différents, et la discorde, qui oppose des individus de même parenté et de même communauté<sup>1</sup>. La philosophie politique romaine s'est inspirée de cette distinction platonicienne en différenciant la *bellum externum* de la *bellum civile*. Le topos est partagé par César (*De Bello civile*), Lucain (*Pharsale*) ou Pétrone (*Satiricon*). Encore la *bellum civile* ne désigne-t-elle que des conflits armés d'ampleur dépassant en durée, en intensité et en conséquences la rébellion, la sédition ou l'insurrection. En outre, des expressions voisines comme *bellum domesticum* ou *bellum intestinum* sont parfois utilisées comme synonymes de *bellum civile*<sup>2</sup>. Au reste, la distinction entre les deux types de conflits n'obéit pas nécessairement à une logique philosophique, mais plutôt politique, voire plus prosaïquement commerciale : dans la Rome antique, nombre d'auteurs connaissant le goût du public pour les luttes intestines n'hésitent pas à en faire l'objet de morceaux de bravoure, qui leur permettent aussi de glorifier tel chef de guerre victorieux avec l'évidente intention d'en retirer des bénéfices<sup>3</sup>. Toutefois, un point commun réunit les auteurs latins lorsqu'il s'agit d'expliquer la nature de l'opposition entre un Marius et un Sylla, un César et un Pompée ou un Octave et un Antoine. Ce qui relie les partisans de l'un ou l'autre, c'est l'*amiticia*, un mot au sens très fort dans une société clientéliste, d'honneur, de parentèle. Le principe d'amitié est à la base de la constitution des camps auquel s'oppose le principe, non moins fort, d'*inimiticia*. La distinction entre amis et ennemis fonde la guerre civile romaine<sup>4</sup>. Cette construction révèle l'importance du caractère personnel, voire du différend privé, qui oppose parfois les chefs de chaque camp. La guerre civile prolonge et accentue le fonctionnement habituel de la lutte politique dans la Cité : cette personnalisation extrême du conflit en constitue un caractère essentiel. La récurrence et parfois la continuité entre les guerres civiles aboutissent à leur intégration dans le jeu politique « normal »

1. Citations in Paul Jal, *La Guerre civile à Rome, étude littéraire et morale*, P.U.F., 1963, p. 22.

2. *Ibid.*, p. 32 sq.

3. *Ibid.*, p. 24-25.

4. *Ibid.*, p. 37 sq.

de la Cité. La guerre civile devient une norme, parmi d'autres, de la gestion du conflit civique. Certes tous les commentateurs des guerres civiles romaines disent à la fois leur désarroi face au combat fratricide (mais on est là dans une rhétorique à usage politique) et leur incapacité à situer la guerre civile dans la gamme des pratiques politiques. La déploration de la discorde est un passage obligé : « Nous chantons des guerres plus que civiles dans les champs de l'Émathie, le crime devenu un droit, un peuple puissant tournant son bras victorieux contre ses propres entrailles, deux armées de même sang, et, rompant l'unité de l'empire, toutes les forces de l'univers ébranlé en lutte pour un commun forfait », écrit Lucain dans la *Pharsale*<sup>1</sup>, définissant le conflit dans la Cité comme la « concorde dans le désaccord »<sup>2</sup>. Cela justifie le recentrement du discours sur la responsabilité du seul vaincu dans le déclenchement de la lutte fratricide, ce qui permet de chanter les louanges du vainqueur comme artisan de l'unité retrouvée.

Voilà au moins un point commun à toutes les époques qui ne souffre guère d'exception : la guerre extérieure est toujours juste, la guerre intestine, injuste. Le Moyen Âge a hérité de ce discours venu des antiquités grecque et romaine et l'a actualisé au gré des circonstances. Au xv<sup>e</sup> siècle, alors que la France de Charles VI occupée par les Anglais voit s'affronter deux clans rivaux, Armagnacs et Bourguignons, l'érudite Christine de Pisan reprend cette opposition, décrivant la noblesse « assemblée en honteuse bataille, l'un contre l'autre, pere contre filz, frere contre frere, parens contre autres, à glaives mortelz, couvrans de corps mors et de membres les tres douloureux champs »<sup>3</sup>. La guerre civile opposant « amis par nature, ennemis par accident », le chevalier français qui se bat contre son compatriote n'est digne de recevoir que des lauriers garnis d'épines noires, en signe de deuil, car il est « homicide de son mesmes sang »<sup>4</sup>. Actualisation également, chez Christine de

1. Lucain, *La Guerre civile (La Pharsale)*. Texte établi et traduit par A. Bourguery, Les Belles Lettres, 1976, t. 1, p. 1.

2. *Ibid.*, p. 6

3. Kennedy Angus J., « La lamentacion sur les maux de la France » de Christine de Pisan, in *Mélanges de langue et de littérature françaises du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Charles Foulon*, t. 1, Rennes, Institut de Français, Université de Haute-Bretagne, 1980, p. 180.

4. *Ibid.*

Pisan, des conséquences de la guerre civile en un catalogue – terres ravagées, peuples rebellés, gens d’armes pillleurs, fiscalité aggravée, champ libre aux occupants, etc. – largement réutilisé au temps des guerres de Religion au XVI<sup>e</sup> siècle et de la Fronde au XVII<sup>e</sup> siècle. Les mazarinades échappent rarement au couplet déplorant la guerre civile : « Je chante les guerres malines / Que nous appelons intestines / Parce qu’elles causent des maux / À faire plaindre les boyaux / Et que dans ses propres entrailles / Un pays voit ses funérailles »<sup>1</sup>. La métaphore corporelle, déjà présente chez Francis Bacon qui compare la discorde à une « mauvaise fièvre »<sup>2</sup>, se retrouve bien plus tard chez Victor Hugo. Écrivant au lendemain d’une « guerre plus que civile »<sup>3</sup>, la Commune, le roman d’une autre lutte intestine, *Quatrevingt-Treize* – envisagé comme le « premier récit » d’un vaste cycle narratif précisément intitulé *La Guerre civile*<sup>4</sup> –, Hugo oppose la guerre étrangère, « une écorchure qu’on a au coude », et le conflit fratricide, « l’ulcère qui vous mange le foie »<sup>5</sup>. Cet ultime roman hugolien propose une relecture de l’histoire contemporaine de la Vendée à la Semaine sanglante telle une longue guerre civile, donnant tout son sens à cette expression parcourant le long XIX<sup>e</sup> siècle : « allumer la guerre civile », qui renvoie elle-même aux « brandons de la discorde ». Malheur, donc, au pyromane qui déclenche le feu destructeur sans savoir ni pouvoir l’éteindre.

Ce postulat largement partagé entraîne un incontestable souci pédagogique, voire patriotique, d’écrire l’histoire des dissensions pour éviter qu’elles ne se reproduisent : l’histoire de la guerre civile se veut éducative, au sens le plus fort du terme, tout en se livrant sans retenue à l’apologie du vainqueur. La guerre civile n’est pas la guerre, elle en est un travestissement, une dérive qui ne relève pas du *polemos*, mais de la *stasis* et bientôt de l’*anarkhia* : Discorde et Anarchie triomphent (momentanément) de Concorde et d’Harmonie. Non seule-

1. *La Guerre civile en vers burlesques*, chez Claude Huot, 1649, p. 4.

2. *Essays*, 1625, cité in Jacqueline Grapin, Jean-Bernard Pinatel, *La Guerre civile mondiale*, Calmann-Lévy, 1976, p. 8.

3. *Ibid.*, p. 7 et 28.

4. Cf. l’introduction de Bernard Leuilliot à Victor Hugo, *Quatrevingt-Treize*, Le Livre de poche classique, 2001, p. 7.

5. Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, *op. cit.*, p. 194.



## INTRODUCTION

ment la guerre civile apparaît comme la rupture de tout ordre, de toute loi, mais de plus elle abolit la frontière entre l'espace public et l'espace privé. Alors que toute la construction du politique consiste précisément à séparer les deux sphères, Discord surgit tel un archaïsme monstrueux, une négation de cette frontière péniblement établie. Dans une vision plus anthropologique qu'historique, la guerre civile totalise tous les conflits qui opposent les sexes, les âges, les cultures dans la lutte pour la vie ou plus simplement pour l'affirmation d'une domination. Elle réintroduit de la dissension dans la Cité-Famille, une et indivisible, rétablit une frontière intérieure qui devient rapidement un front entre les familles et parfois au sein des familles<sup>1</sup>. La guerre civile n'est pas que la négation de la démocratie : elle est la preuve de l'anéantissement de la politique. Mythologie, disions-nous : c'est précisément l'universalité de l'affrontement fratricide dans les récits originaires, fondateurs de toute civilisation, qui en fait, toutes choses égales par ailleurs, un invariant, quelque chose relevant de la structure même de l'espèce humaine organisée en société.

1. Voir Nicole Loraux, « La guerre dans la famille », in *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 5/1997, « Guerres civiles », coordonné par Catherine Marand-Fouquet, p. 21-62 ; de la même, *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, Payot/Rivages, 2005, p. 104 sq. ; et l'introduction de Jean-Pierre Vernant (dir.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Éditions de l'EHESS, 1999, coll. Points-Seuil, p. 14 sq.

## CHAPITRE I

### Frontières de la guerre civile

Dans ce travail permanent de reconstruction d'une société engendrée par les effets dissolvants de la Révolution française, le foisonnement des expériences laisse apparaître un point de convergence au sein de leur diversité : comment éviter la rupture brutale du lien sociétal, c'est-à-dire comment construire une communauté dont les antagonismes puissent se gérer en évitant l'anéantissement de l'Autre ? Qu'elle se profile de manière implicite ou qu'elle soit explicitement placée au cœur du discours politique, la guerre civile constitue un horizon redouté, repoussé avec horreur dans tous les camps et à toutes les époques. Refoulée, ignorée ou métaphorisée, elle subit toutes les formes d'évitement : car dire la chose peut lui donner vie. De fait, si, à certaines périodes, accuser un adversaire politique de vouloir fomenter la guerre civile ne suscite que rires ou moqueries tant la chose paraît improbable, il en est d'autres où la charge explosive de la formule appuyée sur une expérience récente prend sens. À l'automne 1814, lors de l'éphémère première Restauration, la Chambre des députés débat d'un projet de loi relatif à la restitution de leurs biens aux émigrés. Lorsque, en violation des dispositions de la Charte, un représentant ultra réclame une restitution intégrale, un de ses collègues s'exclame : « C'est un appel à la guerre civile », conscient de la portée de la formule dans une France encore irréconciliée<sup>1</sup>. La litanie des secousses révolutionnaires

1. Discours de La Rigaudie, réplique de Dumolard, séance du 25 octobre 1814, cités in Olivier Tort, *L'Impossible Unité : la droite française sous la Restauration (1814-1830)*, thèse d'histoire de l'Université Paris IV – Sorbonne, sous la direction de Jean-Pierre Chaline, 2007, p. 81.

ou insurrectionnelles qui scandent le XIX<sup>e</sup> siècle français ramène périodiquement la figure rhétorique de la guerre civile sur le devant de la scène. Même lorsqu'elle est niée, parfois contre l'évidence, elle subsiste sous la forme de représentations variées dont la figure de l'exilé n'est pas la moindre. Comme dans la Grèce ou la Rome antique, terres avérées de guerre civile, on ostracise : en lieu et place des confins de l'Empire romain ou des cités d'Asie mineure, la Belgique ou la Suisse, Londres ou les îles anglo-normandes, territoires étrangers, l'Algérie, Cayenne ou la Nouvelle-Calédonie, territoires colonisés, recueillent les vaincus de la guerre civile, simples proscrits ou condamnés à la déportation<sup>1</sup>.

La constitution de la nation française à travers l'histoire de ses divisions internes, par le fer et par le sang pour plagier Bismarck, et de sa faculté à les dépasser est, comme on l'a vu, au cœur de l'œuvre de Michelet, spectateur d'un XIX<sup>e</sup> siècle lui renvoyant dans un effet de miroir cette représentation d'une violence intestine en permanence à l'œuvre. Les années 1830 sont particulièrement riches au plan d'une violence sociopolitique (révolution de 1830, insurrections de 1831, 1832, 1834, 1839, tentatives de régicide) dont on cherche la filiation historique dans un passé plus ou moins récent. On ne s'étonnera donc pas que des historiens comme Albert Laponneraye – par ailleurs militant républicain et éditeur des œuvres de Robespierre – et Hippolyte Lucas publient en 1847 une *Histoire des guerres civiles de France depuis les temps mérovingiens jusqu'à nos jours*<sup>2</sup>. L'année 1847 est décidément faste pour Clio, puisque paraissent également le premier tome de l'*Histoire de la Révolution française* de Michelet comme de celle de Louis Blanc, ou encore l'*Histoire des Girondins* de Lamartine et l'*Histoire des Montagnards* d'Esquiros. Moins connue que les ouvrages précédents, l'*Histoire des guerres civiles* de Laponneraye et Lucas mérite pourtant le détour au regard de son double objectif : édifier la légende

1. Sur l'exil, voir Sylvie Aprile, *Les Éprouvés. Histoire sociale et culturelle de l'exil politique français au XIX<sup>e</sup> siècle*, HDR de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Dominique Kalifa, 2004.

2. Albert Laponneraye et Hippolyte Lucas, *Histoire des guerres civiles de France depuis les temps mérovingiens jusqu'à nos jours*, au Bureau de la Société de l'industrie fraternelle, 1847, 2 vol.

noire de la monarchie absolue et absoudre la Terreur, autrement dit repenser la guerre civile. Avec la période qui s'ouvre en 1789, l'exposé des misères de la guerre fratricide contredit l'analyse la plus communément partagée des violences révolutionnaires. En témoignent en particulier la défense de l'action politique de Robespierre et la longue citation de Carrier, responsable des massacres et des noyades de « brigands » dans l'Ouest, justifiées par les tortures que les Vendéens pratiquaient sur les « patriotes »<sup>1</sup>. La conclusion des auteurs est éclairante : « Certains historiens se sont complu à tracer un effrayant tableau des excès révolutionnaires, mais ils ont jeté discrètement un voile sur les actes de férocité qui signalèrent l'insurrection vendéenne. Ce qu'il y a de certain, c'est que les cruautés de Carrier, dont on a fait tant de bruit, ont été égalées, sinon surpassées par les adversaires qu'il eut à combattre, adversaires qui étaient redoutables par le nombre autant que par l'audace, et que l'on ne pouvait dompter qu'en les exterminant »<sup>2</sup>. La brutalité de l'affirmation est à replacer dans le contexte de guerre d'interprétations de la Révolution française qui marque alors cette sorte de première « Historikerstreit ». Cet ouvrage participe donc pleinement de la construction de l'événement en faisant le choix de le nommer « guerre civile ». On retrouve un débat comparable au Royaume-Uni : comme autant de lectures différentes de l'événement, la longue période troublée qui occupe le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle a pu être qualifiée, exclusivement ou non, de *Civil War(s)*, de *Great Rebellion*, de *Wars of Religion* ou de *Revolution* par les historiens du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Pour un temps plus récent, de part et d'autre de la Méditerranée, on a longtemps opposé les « événements » d'Algérie à une « révolution » mythique, une « guerre sans nom » à une « révolution sans visage » : deux approches inconciliables, opposant une amnésie déculpabilisante à une commémoration instrumentalisée, mais qui toutes deux prennent sens dans la notion de guerre civile<sup>4</sup>.

1. *Ibid.*, t. 2, p. 337 sq.

2. *Ibid.*, t. 2, p. 340.

3. Voir Austin Woolrych, *Britain in Revolution*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 1-6 ; John Morrill, *The Nature of the English Revolution*, London et New York, Longman, 1993, p. 1-31.

4. Nous renvoyons à Benjamin Stora, *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1998 (1<sup>re</sup> éd. 1991).